

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES ET DE LA
MECANISATION

--==--==--

SECRETARIAT GENERAL

--==--==--

PROJET NEER-TAMBA

--==--==--

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

*Avis à Manifestation d'intérêt N°2021-03M/MAAHM/SG/PROJET NEER-TAMBA du
26/02/2021*

*Études d'Avant-Projets Détaillés (APD) des microprojets de petites irrigations (périmètres
maraîchers à partir de forage) dans la région du nord au profit du Projet NEER-TAMBA*

Financement : Accord de Don FIDA N°. I-DSF- 8111-BF du 04 février 2013
Prêt N°.I-895-BF et Don N°.I-DSF-8111A-BF du 07 Avril 2014

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'année 2020 du PROJET NEER-TAMBA.
2. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NEER-TAMBA, financé par les accords de Don (I-DSF-BF, I-DSF-8111A-BF et 20000001662/FEM-PAI) et de prêt I-DSF-895-BF, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles : *Etudes d'Avant-Projets Détaillés (APD) des microprojets de petites irrigations (périmètres maraîchers à partir de forage) dans la région du nord au profit du Projet NEER-TAMBA.*
3. Description des prestations. Les services comprennent entre autres **l'indentification des potentialités des sites proposés pour des aménagements de périmètres maraîchers ; la collecte des données topographiques, pédologiques, hydrologiques, hydrauliques, et environnementales ; et les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) des sites identifiés.**
4. Critères d'évaluation. Le **PROJET NEER-TAMBA** invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les **consultants individuels** intéressés à présenter leurs manifestations d'intérêt sous plis fermés et un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- **les qualifications du candidat**¹ avoir au moins un niveau bac + 3 ans en génie rural ou équivalent **(25) points**, avec cinq (05) ans d'expérience générale **(15) points : (40/100) points ;**
- **les références du candidat** concernant l'exécution de marchés similaires : **(60/100) points;**

6. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **Projet NEER-TAMBA sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 37 47 44** et aux heures suivantes du **lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00 mn** ou sur le site du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.

7. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du PROJET NEER-TAMBA ;
- le CV daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques conformément au modèle joint ;
- le diplôme légalisé ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).

Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après **au secrétariat du Projet NEER-TAMBA sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 37 47 44** au plus tard le **mardi 16 mars 2021 à 09h00mn**.

NB : la consultation du présent avis à manifestation d'intérêt ainsi que les termes de références y relatifs peut se faire sur le site du Projet NEER-TAMBA : www.neertamba.org .

Ouagadougou, le 26 février 2021

Le Coordonnateur

Koudrègma ZONGO

Officier de l'Ordre National

¹ joindre le CV daté et signé conformément au modèle, le diplôme légalisé

Modèle de Curriculum vitae (cv) du consultant individuel

1. Etat civil

- Nom et prénom (s),
- Profession,
- Date de naissance,
- Nationalité,
- Adresse postale,
- Téléphone,
- E-mail.

2. Fonctions actuelles [Indiquer les fonctions et postes occupés actuellement]

3. Principales qualifications [Domaines de compétences et nombre d'années d'expériences]

4. Education [Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées de l'employé ainsi que les noms des institutions fréquentées, les diplômes obtenus et les dates auxquelles ils l'ont été du plus récent au plus ancien]

5. Affiliation à des associations/groupements professionnels _____

6. Autres formations [Indiquer toute autre formation reçue depuis 4 ci-dessus] _____

7. Pays où le candidat a travaillé [Donner la liste des pays ou le candidat a travaillé au cours des 10 dernières années] :

8. Langues : [Indiquer pour chacune le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite]

9. Expérience professionnelle : [En commençant par son poste actuel, donner la liste par ordre chronologique inverse de tous les emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études. Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous), donner les dates, le nom de l'employeur et le poste occupé.]

Depuis [année] _____ jusqu'à [année] _____

Employeur : _____

Poste : _____

<p>10. Expérience du candidat qui illustre le mieux sa compétence <i>[Donner notamment les informations suivantes qui illustrent au mieux la compétence professionnelle du candidat pour les tâches mentionnées au point 10]</i></p> <p>Nom du projet ou de la mission : _____</p> <p>Année : _____</p> <p>Lieu : _____</p> <p>Principales caractéristiques du projet : _____</p> <p>Poste : _____</p> <p>Activités : _____</p>	<p>11. Détail des tâches exécutées <i>[Indiquer toutes les tâches exécutées pour chaque mission]</i></p>
--	---

12. Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

_____ Date : _____
[Signature du consultant] *Jour/mois/année*

CRITERES DE SELECTION DES CONSULTANTS

La méthode de sélection du consultant est conforme à la procédure de qualification du consultant individuel (QCI) et sera fondée sur les critères suivants :

- Le niveau d'étude et de qualification ;
- les expériences spécifiques dans le domaine des Etudes des projets Hydro-agricoles :
 - o Irrigation sous faible et haute pression ;
 - o Connaissance dans la conception de canevas de réseau d'irrigation
 - o Connaissance dans l'optimisation des besoins en eau des plantes à irriguer pour chaque périmètre irrigué ;
 - o Connaissance dans l'optimisation et le dimensionnement des ouvrages d'adduction et de distribution des eaux d'irrigation (conduite principale, secondaire, vannes de sectionnement, de distribution, bornes d'irrigation).

Un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les détails de l'évaluation technique sur 100 points sont mentionnés dans le tableau ci-dessous

DETAILS DES CRITERES D'EVALUATION	NOTE MAXIMALE
QUALIFICATION ET COMPETENCE DU CONSULTANT (CURRICULUM VITAE DETAILE)	100
<p>1) Niveau d'étude et qualification générales :</p> <p>1.1 Niveau d'étude : avoir au moins un Bac + 3 en Génie rural ou équivalent (joindre obligatoirement une copie légalisée du diplôme) : 25 points</p> <p>1.2 Expérience générale : avoir au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles dans le domaine du développement rural : 15 points</p> <ul style="list-style-type: none"> - 05 ans ou plus : 15 points - 3 ans à 4 ans : 10 points - Moins de 3 ans : 0 point 	40
<p>2) Expériences spécifiques : avoir au moins une (01) expérience spécifique (projets similaires) dans les études et/ou contrôle d'aménagement de périmètre irrigués notamment des périmètres de type semi californien (justifié par les pages de garde et de signature des marchés ainsi que les attestations de bonne fin) : 60 points</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 projet similaire = 05 points 	60

Formulaire d'auto-certification

Le présent formulaire d'auto-certification doit être rempli par le soumissionnaire. Le soumissionnaire doit ensuite le renvoyer, accompagné de l'offre/la proposition au **Projet NEER-TAMBA**. Les instructions à suivre pour remplir le formulaire figurent ci-après.

Dénomination sociale du soumissionnaire:	
Nom et fonction du représentant légal du soumissionnaire:	
Titre du marché:	
Date:	

Je certifie par la présente que je suis le représentant autorisé de **[Nom du soumissionnaire]** et certifie également que les informations fournies dans le présent formulaire sont véridiques et exactes à tous égards importants. Je comprends que toute anomalie significative, fausse déclaration ou non-transmission d'informations requises par le présent formulaire peut entraîner des sanctions et des recours, y compris l'interdiction permanente de participer à des activités ou des opérations financées ou gérées par le FIDA, conformément aux Directives du FIDA relatives à la passation des marchés, au Manuel de passation des marchés du FIDA ainsi qu'à toutes les autres politiques et procédures applicables du FIDA, y compris la **Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations** (disponible à l'adresse www.ifad.org/anticorruption_policy).

Signature autorisée: _____ Date: _____

Nom du signataire en lettres capitales: _____

- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise n'ont recours à **AUCUNE** pratique frauduleuse, ni à **AUCUN** fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction en lien avec la présente procédure de passation de marchés.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** condamnation pénale, sanction administrative ou suspension temporaire liée à des pratiques frauduleuses ou fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion².
- Le soumissionnaire certifie qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts³, avéré ou potentiel, susceptible d'influer sur sa capacité à agir dans l'intérêt du **Projet NEER-TAMBA** ou du Fonds, s'agissant de lui-même, de son/ses propriétaire(s), ses agents, de sous-consultants, de sous-traitants, ou encore de partenaires de consortium ou de coentreprise.
- Le soumissionnaire certifie qu'**AUCUNE** gratification (ni aucun frais, cadeau, commission ou autre élément de valeur) n'a été payée ou donnée, ou ne sera payée ou donnée, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres.

OU

- [À remplir si la case précédente n'a pas été cochée]**

Le soumissionnaire déclare que les gratifications, frais, commissions, cadeaux ou autres éléments de valeur suivants ont été payés ou versés, ou seront payés ou versés, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres:

- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]

² Accord conclu avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pour plus d'informations, consulter les données à l'adresse suivante: <http://crossdebarment.org/>.

³ Il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts privés ou personnels d'un soumissionnaire peuvent influencer ou paraître influencer sur l'exercice impartial et objectif de ses tâches. Par intérêts privés ou personnels, on entend les situations dans lesquelles un soumissionnaire semble bénéficier indûment, de manière directe ou indirecte, ou permettre à un tiers de bénéficier indûment, de ses liens avec une entreprise ou un organisme travaillant directement ou indirectement pour le projet.

INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'AUTOCERTIFICATION

Le soumissionnaire s'engage à vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Le soumissionnaire s'engage à suivre la procédure décrite ci-après pour vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne figurent **PAS** sur la liste des entreprises et des individus non admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante: <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>) en raison d'une "exclusion croisée".

La liste de la Banque mondiale des entreprises et des individus non admissibles est une base de données qui peut être consultée si l'on souhaite savoir si une personne ou une entreprise est admissible.

Le soumissionnaire doit imprimer, dater et joindre au présent formulaire d'autocertification la/les page(s) de résultats, avec la mention "Absence d'exclusion".

Si un/des résultat(s) s'avère(nt) défavorable(s) (c'est-à-dire si la/les page(s) de résultats montre(nt) qu'un ou plusieurs individus ou une ou plusieurs entités, soumissionnaire y compris, ne sont pas admissibles parce qu'ils font l'objet d'une exclusion croisée) et que le soumissionnaire estime qu'il s'agit d'un "résultat positif erroné", il doit immédiatement en informer le **Projet NEER-TAMBA**.

TERMES DE REFERENCE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES
AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

PROJET NEER-TAMBA

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

**TERMES DE REFERENCE POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE
DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET DÉTAILLÉES DES
MICROPROJETS DE PETITE IRRIGATION
(PÉRIMÈTRES MARAÎCHERS A PARTIR DE
FORAGE)
DANS LA RÉGION DU NORD**

Activité 1.1.2.9. Du PTBA 2021



Version 01

Février 2021

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et le Gouvernement du Burkina Faso (« GoBF ») ont signé les accords de Don I-DSF-BF et I-DSF-8111A-BF et de prêt I-DSF-895-BF en vue du financement du Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural au Nord, Centre-Nord et Est, dit Projet « NEER-TAMBA ».

Le coût total du Projet, imprévus physiques et financiers inclus, est estimé à 56,6 milliards de FCFA, soit 114,6 millions de \$EU.

L'objectif général du Projet « NEER-TAMBA » est l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales les plus défavorisées. Son objectif spécifique est d'appuyer les populations cibles à construire et renforcer leur autonomie et leur capacité à jouer un rôle moteur croissant, pleinement reconnu par les autres acteurs, dans la construction d'un tissu économique et social durable. Pour cela, le Projet interviendra sur : (i) l'accroissement de la résilience des ménages, des exploitations et des villages face aux aléas climatiques ; (ii) l'accession des ménages à une capacité d'autonomie économique et financière suffisante pour leur permettre, au sein de leur milieu rural de résidence, de se projeter mieux vers l'avenir ; (iii) la construction et le renforcement d'un tissu social et économique favorable et incitatif à cette prise d'autonomie, dont les populations cibles seront des acteurs/partenaires à part entière.

Prévu pour une durée de huit (08) ans, le Projet s'exécute à travers quatre composantes : (i) **Petits aménagements fonciers villageois** visant essentiellement à améliorer la résilience des ménages/exploitations familiales face aux aléas climatiques, mais aussi à contribuer à créer ou renforcer leur autonomie financière ; (ii) **Intensification des petites exploitations et valorisation de leurs productions** à travers la diffusion de bonnes pratiques et le financement d'initiatives et innovations locales susceptibles d'améliorer durablement l'autonomie économique des populations cibles ; (iii) **Structuration des acteurs et leur mise en réseaux** et (iv) **Gestion du Projet et suivi-évaluation**.

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'activités 2021, le Projet NEER-TAMBA a prévu l'aménagement de périmètres maraîchers à partir des forages dans les régions de la zone d'intervention du projet. Pour ces aménagements, les travaux seront réalisés par des entreprises qui seront recrutées et la mission de contrôle technique sera de la responsabilité du PAMO en collaboration avec des services techniques des DRAAH **NORD**. À ce jour, les forages sont réalisés avec des débit connus sur chaque site.

Aussi, le Projet NEER-TAMBA, à travers des études d'avant-projet détaillées, à réaliser par un consultant, souhaite connaître les confirmer les prédispositions de ces sites à être aménagés et une estimation de la nature, la consistance et le coût des travaux. Les présents TDR présentent la portée et la consistance de la mission qui sera confiée au consultant.

RAPPEL SUR LA COMPOSANTE 1 : « PETITS AMÉNAGEMENTS FONCIERS VILLAGEOIS », VOLET AMENAGEMENT DE BAS-FONDS ET DE PÉRIMÈTRES MARAÎCHERS

En rappel, l'objectif du sous volet « Aménagement de bas-fonds et de périmètres maraîchers » est d'améliorer la sécurité alimentaire des petits producteurs pauvres et d'accroître leurs revenus à travers l'aménagement et la mise en valeur de bas-fonds et de périmètres maraîchers. La zone d'intervention du Projet dispose d'un important potentiel identifié en bas-fonds aménageables et de possibilités de points d'eau pour la production maraîchère. Avec une logique de permettre à un nombre maximum de villages de disposer d'aménagements de périmètres maraîchers, le Projet aménagera des sites dont les superficies varieront autour de 3 ha avec une superficie minimale de 1.5 ha. La taille minimale peut descendre jusqu'à 1 ha dans le cas de périmètres maraîchers exploités par des femmes et dont un des objectifs principaux sera l'amélioration de la nutrition. Le Projet pourra également appuyer la réhabilitation de périmètres maraîchers existants.

RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE DES PÉRIMÈTRES MARAÎCHERS

Les périmètres maraîchers seront aménagés autour de points d'eau de surface ou souterraine ou dans des bas-fonds. Trois type de périmètres sont promus par le Projet Neer-Tamba : les périmètres maraîchers avec puits (1 ha), les périmètres maraîchers avec prise au fil de l'eau (2 à 3 ha) et ceux à partir de forages à gros débit (2 à 5 ha). La réalisation des travaux d'aménagement de périmètres maraîchers se fait en entreprise (ou tâcheron) et les ouvrages sont livrés clé en main à l'instar des bas-fonds de type PAFR, avec un contrôle à pied d'œuvre effectué par les Prestataires d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage (PAMO), recrutés par le Projet.

Des référentiels existent pour les types de puits, forages et prises d'eau et d'aménagements de surface ainsi que pour des systèmes d'exhaure et de distribution permettant une certaine économie de l'eau. Dans chaque périmètre où il interviendra, le Projet financera, à titre de démonstration, un petit module individuel de goutte à goutte basse pression.

OBJET DE LA MISSION

L'objet de la présente mission est d'assurer les études d'avant-projet détaillées de microprojets de petite irrigation à partir de forages à grand débit.

La note méthodologique préparée à cet effet, décrit de manière détaillée, les objectifs, le contenu et le déroulement de la présente mission.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus de cette mission sont les suivants :

- Une étude de base est disponible comprenant les études spécifiques suivantes : la topographiques, pédologiques, hydrologiques, hydrauliques, et environnementales ;
- Les études d'avant projets détaillées y comprises les évaluations économiques et financières des microprojets sont réalisées pour une superficie moyenne de 3 ha par site.

MANDAT DU CONSULTANT

Le Consultant aura pour mandat général l'élaboration des dossiers techniques pour l'aménagement de périmètres maraîchers.

Spécifiquement, il s'agira de/d' :

1. Identifier les potentialités des sites proposés pour des aménagements de périmètres maraîchers ;
2. Collecter des données topographiques, pédologiques, hydrologiques, hydrauliques, et environnementales ;
3. Mener les études d'Avant-Projet Détaillé (APD) des sites identifiés.

LIVRABLES ATTENDUS

Les principaux produits attendus de la mission sont les suivants :

- Le mémoire technique pour l'ensemble des sites étudiés y compris la synthèse des études de bases et le cahier de prescriptions techniques de chaque site étudié. Il comportera également les normes et les notes de calcul.
- Les plans d'exécution de chaque site étudié ;
- Les devis des travaux d'exécution : devis descriptif, devis quantitatif, et devis estimatif ;
- Les données informatiques et topographiques pour chaque site selon un format archivable et lisible. L'organisation de ces fichiers informatiques sera expliquée dans un document informatique.

Ces produits seront transmis au Projet NEER-TAMBA en format papier en cinq (5) exemplaires et en version électronique (CD/clé USB/E-mail).

MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

Le Consultant proposera dans son offre une méthodologie de travail lui permettant d'atteindre les résultats attendus dans les délais impartis.

RAPPORTS ET PLANS DE TRAVAIL

Le Consultant produira les rapports suivants aux périodes indiquées :

a) Rapports de démarrage

Un rapport de démarrage doit être soumis à l'UGP deux (02) semaines à compter de la date de notification. Le rapport doit inclure l'actualisation de la méthodologie que va suivre le Prestataire, les tâches détaillées du Consultant, ainsi que le plan d'action détaillé y compris le calendrier et sa durée d'intervention. Le rapport de démarrage sera commenté par l'UGP. Une version finale sera rédigée en tenant compte des remarques de l'UGP. Le démarrage des missions de reconnaissance des sites, et des études topographiques sur le terrain sont liés à la validation du rapport de démarrage par l'UGP.

b) Rapports Provisoires de l'étude APD

Le Consultant présentera **les résultats provisoires des études APD** dans des rapports spécifiques. A chaque rapport sera annexé le répertoire des bornes de référence de chaque site et une version papiers des plans d'états des lieux (2 copies). Une version numérique de chaque rapport et les plans d'états des lieux, sur support CD-Rom, sera remis à l'Unité de Gestion du Projet.

c) Rapports finaux de l'étude APD

Le Consultant présentera les résultats finaux, validés par l'administration, des études APD dans des rapports spécifiques. A chaque rapport sera annexé le répertoire des bornes de référence de chaque site et une version papiers des plans d'états des lieux (3 copies). Une version numérique de chaque rapport et les plans d'états des lieux, sur support CD-Rom, sera remis à l'Unité de Gestion du Projet.

d) Formats et support des différents rapports

Tous les rapports seront fournis en version électronique modifiable et sur support papier.

La version électronique sera au format compatible avec :

- Microsoft office 2007 pour les documents texte ;
- Autocad 2008 pour les plans.

e) Périodicité de remise

La nature et le nombre de documents que le Consultant devra fournir à l'UGP sont récapitulés dans le tableau suivant :

NATURE DES DOCUMENTS	NOMBRE	CALENDRIER
• Rapport de démarrage	05	Mo + 2 semaines
• Rapports provisoires de l'étude APD	02 par site	Mo+ 1.25 mois
• Rapports finaux de l'étude APD	03 par site	Mo+1,5 mois

Mo= date de démarrage des prestations

INTRANTS FOURNIS PAR L'UGP

L'Unité de Gestion du Projet NEER-TAMBA mettra à la disposition des soumissionnaires tout document leur permettant de mieux comprendre la philosophie du projet ainsi que la description complète de la composante « petit aménagement foncier villageois ». Le document de conception du Projet « NEER-TAMBA » peut être téléchargé à l'adresse suivante :

<http://www.ifad.org/operations/projects/design/108/burkinafaso.pdf> .

DÉROULEMENT DE LA MISSION

Le Consultant exécutera son mandat sous la supervision générale du Responsable de la Cellule Aménagement du Projet Neer-Tamba et en étroite collaboration avec la Chambre Régionale d'Agriculture ,la Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagement Hydroagricole et le PAMO.

PROFIL ET CONDITION DE RECRUTEMENT DU CONSULTANT

La présente mission sera conduite par un consultant individuel. Le consultant mobilisera les moyens et compétences nécessaires pour la bonne exécution de la mission.

Le profil du consultant répondra au mieux aux caractéristiques suivantes :

- Avoir au moins une formation de niveau BAC + 3 en Génie Rural ou équivalent ;
- Avoir une expérience générale d'au moins cinq (05) années ;
- Avoir participé en tant qu'ingénieur des travaux du génie rural à des études d'aménagement de périmètres irrigués, notamment des périmètres de type semi –californien.

NB : Le consultant a la possibilité de s'adjoindre un assistant pour la réalisation de la mission.

CALENDRIER DE TRAVAIL PRÉVISIONNEL

Le consultant proposera un calendrier prévisionnel de travail en tenant compte de la durée maximale de la prestation qui est de quarante-cinq (45) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service avec un niveau d'effort global n'excédant pas **quatre-vingt-dix (90) hommes/jours**. Cette durée prendra en compte la rédaction et la validation du rapport de mission.

Les principales grandes étapes de la prestation sont les suivantes :

- La rencontre de cadrage de l'étude avec le Responsable de la Cellule Aménagement du Projet Neer-Tamba ;
- La réalisation des sorties de terrain sur les différents sites de la région concernée ;
- Le dépôt de la version provisoire de l'étude APD pour chaque site;

- Le dépôt de la version définitive de l'étude APD après intégration des amendements du Projet Neer-Tamba.

DOCUMENTS DISPONIBLES

Le Projet Neer-Tamba restera à la disposition du Consultant pour lui fournir tout document qui pourrait lui être utile à la réalisation de sa mission. Il s'agit notamment des fiches de diagnostic sommaire.

RAPPORTS ET RESTITUTION DU RAPPORT DE LA MISSION

Le consultant fournira au terme de sa prestation une version provisoire de son rapport de mission sous support papier en deux (02) exemplaires plus un support numérique.

La version définitive du rapport de mission sera déposée sous support papier en trois (03) exemplaires plus un support numérique sur CD.

Le Consultant sera invité à une réunion de clôture de sa mission. A ladite réunion, le Consultant partagera avec la Cellule Aménagement ses observations et recommandations pour la réalisation d'ouvrages de qualité sur les sites à aménager.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du Projet NEERTAMBA ;
- un Curriculum vitae daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques ;
- La copie légalisée du diplôme requis ;
- Les preuves de références similaires.

ANNEXES

**ANNEXE 1 : NOTE D'ORIENTATION MÉTHODOLOGIQUE POUR LA
CONDUITE DES ÉTUDES**

ANNEXE 2 : LISTE DES SITES A ETUDIER

ANNEXE 1 : NOTE D'ORIENTATION MÉTHODOLOGIQUE POUR LA CONDUITE DES ÉTUDES

I. Évaluation globale de la ressource en eau

Pour la réalisation de l'état des lieux des réalisations faites sur le terrain et l'évaluation globale de la disponibilité des ressources en eau tenant compte de tous les usages, le consultant estimera la disponibilité en eau au fil du temps et fera des suggestions éventuelles pour sa gestion optimale.

II. Travaux topographiques

Les levés topographiques feront ressortir l'état exact des lieux avec tous les détails de terrain pouvant avoir une importance quelconque dans le cadre de la conduite des études d'aménagement (arbres, bois et bosquets, ravines, pistes, sentiers, vergers, ouvrages existants, cimetières, habitations, les éventuelles laisses de crues exceptionnelles...).

Les levés topographiques comprendront tous les travaux devant aboutir à l'établissement des plans de masse des sites et regrouperont :

- La mise en place d'une polygonale principale
- La mise en place si nécessaire de polygones secondaires et tertiaires
- Le levé de détail
- L'exécution de profils en long et en travers
- Le nivellement et le bornage de tous les points des polygones.

Les levés et reports topographiques seront réalisés à l'échelle 1/2000^{ème} soit une densité d'un point tous les 20 m.

Tous les points de la polygonale principale et tous les sommets de la polygonale secondaire seront durablement matérialisés sur le terrain à l'aide de bornes en béton répondant aux prescriptions suivantes :

II.a) Prescriptions relatives aux bornes topographiques

Sommets de la polygonale principale (canevas)

- Massif en béton non armé dosé à 300 kg de ciment par mètre cube (1,5 brouettées de sable + 2,5 brouettées de gravier 5/25 + 1 sac de ciment CEM II)
- Pyramide tronquée de dimensions :
 - Grande base : 30 cm x 30 cm
 - Petite base : 20 cm x 20 cm

- Hauteur : 30 m
- Profondeur d'ancrage : 20 cm
- Hauteur hors sol : 10 cm
- Piquet centré en fer à béton de F8 de longueur 15 cm, émergeant de 2 cm au-dessus du béton. La cote de la borne sera celle du sommet du piquet

Sommets de la polygonale secondaire (levé de détails)

- Éléments en béton de même dosage que les bornes principales
- Galettes de diamètre en surface 30 cm arasée avec le TN
- Profondeur d'ancrage : 20 cm
- Piquet centré en fer à béton de F8 de longueur 15 cm, émergeant de 2 cm au-dessus du béton. La cote de la borne sera celle du sommet du piquet

III. Études agro-pédologiques

Cette étude permettra de :

- Identifier les types de sols,
- Classifier les sols selon leur aptitude pédologique,
- Connaître les amendements à apporter,
- Confirmer ou infirmer le choix fait par les promoteurs quant aux spéculations à pratiquer sur le site.

IV. Études techniques de conception

Les études techniques de conception feront suite aux travaux préparatoires et aux travaux de terrain. Cette phase sera conduite en étroite collaboration avec les promoteurs pour le choix des options techniques d'aménagement et des ouvrages. Les études techniques prendront en compte les aspects suivants :

a- Études de base

Les bases concerneront :

- La présentation du projet et des objectifs de l'étude ;
- La description détaillée du cadre de l'étude et sa localisation précise ;
- Les études hydrologiques pour la protection du périmètre contre les inondations et les crues exceptionnelles. Ces études comprendront (i) une étude du climat des sites (caractéristiques du régime pluviométrique, évaporation, température, saisons...) (ii) une étude des bassins versants faisant ressortir toutes les caractéristiques

physiographiques classiques (superficie, pente moyenne du cours d'eau, indice global de pente...) (iii) une étude des hydrogrammes de crues exceptionnelles pour en déduire les crues de projet.

b- Études techniques de conception des ouvrages

Sur la base des résultats de terrain (topographie, agro-pédologie, études socio-économiques et environnementales) et des études de base (climat, hydrologie et hydraulique), il sera envisagé l'étude de toutes les variantes technico-économiques simples d'aménagement de chaque site offrant les possibilités d'exploitation optimales des potentialités de chaque site.

Il sera procédé au besoin à la sélection du groupe de pompage en tenant compte :

- L'hydrologie (eau de surface), la topographie (côtes du projet, profil en long de la conduite de refoulement) ;
- Le circuit hydraulique (diamètres des conduites, nature, singularités, appareillages) ;
- Source d'énergie disponible (thermique, électrique)
- Pression de service des appareils et des conduites.

L'étude de conception sera accompagnée par l'élaboration d'un guide sur le fonctionnement hydraulique du périmètre, la gestion du tour d'eau, les différentes opérations d'entretien et de maintenance, ainsi qu'un planning indicatif des opérations d'entretien préventif etc.

c- Établissement des devis des travaux d'exécution

Les devis seront composés du :

- *Devis descriptif*

Il consiste à fournir pour chaque site tous les renseignements nécessaires à la compréhension du fonctionnement des différents ouvrages proposés, à leur mode d'exécution et surtout à leur entretien.

- *Devis quantitatif*

Le devis quantitatif ou avant-métré fournira toutes les quantités des travaux, des matériaux et matériels pour chacun des ouvrages et pour l'ensemble de chaque site.

- *Devis estimatif*

Un devis estimatif confidentiel sera proposé sur la base des quantités d'ouvrages et des prix unitaires à la connaissance du Consultant. Ces prix seront une moyenne des coûts pratiqués sur le marché local burkinabè et connus du Consultant dans sa pratique du métier.

Un cadre de devis sera extrait du devis confidentiel (amputé des coûts unitaires) D pour servir de base aux soumissionnaires pour l'établissement de leur offre financière.

d- Élaboration des rapports d'études

Il sera établi un rapport d'études détaillées comprenant un mémoire technique et un dossier de plans.

- *Le mémoire technique*

Le mémoire technique fera la synthèse des travaux de terrain et des études techniques de conception. Il comportera également les normes et les notes de calcul.

- *Le dossier de plans*

Sans que cela soit limitatif, ce dossier comprendra (i) les plans de situation et les plans topographiques (ii) les plans de masse des aménagements prévus (iii) les cartes pédologiques et les cartes d'aptitude des sols (iv) les profils en long et en travers des sites, des conduites...(v) les plans, coupes et détails de tous les ouvrages.

V. L'évaluation économique et financière des périmètres projetés.

A la fin des travaux du consultant, les études seront soumises pour validation à la Cellule Aménagement du Projet NEER-TAMBA. Lors de cette validation, un accent sera mis sur l'évaluation économique et financière des différents périmètres projetés.

ANNEXE 2 : LISTE DES SITES

Province	Commune	Village	Quartier	Superficie à aménager (ha)	
Loroum	Ouindigui	Ouindigui		3	Prioritaire
Loroum	Ouindigui	Robolo		3	Prioritaire
Loroum	Titao	Secteur 6		3	Prioritaire
Passoré	Arbollé	Dagho		3	Prioritaire
Passoré	Samba	Samba	Tollo	3	Prioritaire
Passoré	Yako	Koalla	Baonghin	3	Prioritaire
Yatenga	Ouahigouya	Toéssin	Toéssin	3	Prioritaire
Yatenga	Ouahigouya	Bogoya	Foulgo	3	Prioritaire
Yatenga	Zogoré	PIGA-SONGDIN	Moryouré-Yiri	3	Prioritaire
Zonдома	Bassi	Bokin	Bokin	3	Prioritaire
Zonдома	Boussou	Boussou	Todin	3	Prioritaire
Zonдома	Gourcy	Minima	Bissighin	3	Prioritaire
Total sites prioritaires				36	
Loroum	Ouindigui	Koumna Koudgo		3	Remplacement
Passoré	Kirsi	Kapon	Banguenè	3	Remplacement
Passoré	Bokin	Siltoèga	Siltoèga	3	Remplacement
Yatenga	Tangaye	Pella	Pella	3	Remplacement
Yatenga	Ouahigouya	Ouahigouya	Ouattinoma	3	Remplacement
Yatenga	Ouahigouya	Ouahigouya	Gondologo	3	Remplacement
Zonдома	Bassi	Pella	Yiibilin	3	Remplacement
Zonдома	Lèba	Marmissiga	Yikondin	3	Remplacement
Total sites prioritaires				24	